ANGLAIS

ÉPREUVE À OPTION : ORAL
EXPLICATION D'UN TEXTE SUR PROGRAMME

Anne CHASSAGNOL, Caroline MARIE

Coefficient de l'épreuve : 3
Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure
Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 25 minutes d'exposé et 5 minutes de questions
Type de sujets donnés : un texte à commenter (sur programme)
Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet
Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun
Liste des ouvrages spécifiques autorisés : l'œuvre au programme (le candidat dispose d'une photocopie du texte qu'il peut annoter)

Le jury a entendu neuf candidats, dans l'ensemble très bien préparés à cette épreuve. L'amplitude des notes est large puisqu'elle va de 06/20 à 19/20, avec une moyenne de 13/20. Sur Shakespeare, les candidats ont obtenu les résultats suivants : 06/06/15/17/18/19. Les notes s'échelonnent de 12 à 13/20 pour le texte de Rushdie. Nous avons eu le plaisir d'entendre cette année des commentaires efficaces, élégants et inspirés. La qualité des prestations s'explique à la fois par une meilleure maîtrise des textes, un véritable travail sur l'accent, une amélioration générale de la qualité de l'anglais oral, et un réel enthousiasme des candidats pour les extraits choisis, enthousiasme qui s'est manifesté lors de la lecture et au moment des questions. Nous tenons donc à remercier à la fois les préparateurs pour le travail fourni au cours de l'année, et les candidats pour la richesse des analyses présentées.

Le jury a apprécié la diversité des approches proposées ; il a été particulièrement sensible à la façon dont certains se sont approprié les textes, faisant preuve d'une pensée originale. Les candidats ont parfois tendance à décrypter l'extrait choisi à l'aide d'une grille de lecture standard et mécanique qui occulte les spécificités du passage : les meilleurs ont parfaitement su déjouer ce piège. Rappelons que cette épreuve est aussi une performance orale physique devant un public et, de ce fait, elle exige une interaction avec le jury. Les candidats les plus réservés gagneraient en assurance s'ils travaillaient leur voix, leur débit de parole, leur posture, leur gestuelle. Les plus entraînés ont su pleinement tirer parti de ces atouts.

Le commentaire linéaire sur Shakespeare était tout à fait envisageable s'il permettait de tracer un sillon dans le texte, d'en souligner la dynamique, d'en comprendre les tensions tout en éclairant les particularités de l'extrait et en évitant les répétitions systématiques. La

plupart des candidats ont proposé un plan composé, tout aussi envisageable bien entendu si les termes du contrat annoncés et promis en introduction sont effectivement tous traités et validés avant la conclusion. L'introduction doit comporter des éléments qui feront ensuite l'objet d'un développement. Ainsi, sur Rushdie, trop de candidats mentionnent en passant le fait que Saleem est à la fois narrateur et personnage, sans développer les implications littéraires de ce dédoublement. Le jury rappelle que si le plan est clairement énoncé, les parties sont parfois mal articulées et la formulation des transitions confuse. Il faut donc veiller à travailler en ce sens.

Nous avons été particulièrement impressionnées par des candidats très à l'aise à l'oral, maîtrisant parfaitement l'œuvre, circulant dans le texte avec une aisance extrême, épuisant son contenu par le recours multiple à la microanalyse. Les meilleurs ont été ceux qui ont su construire et articuler un commentaire sans oublier d'énoncer l'évidence. Le candidat a tendance à envisager l'abstraction en omettant de procéder d'emblée à un repérage élémentaire du passage.

Nous avons également été sensibles aux discussions portant sur la réception de l'œuvre par un lecteur ou un spectateur et, dans le cas d'un texte dramatique, aux conditions historiques de production et de réception d'une œuvre théâtrale. Les microlectures fines et détaillées ont été valorisées : suivre un mot ou un champ sémantique et ses ramifications au fil de l'extrait révèle une capacité de lecture analytique qui met le candidat à l'abri de tout placage thématique ou de la répétition de fiches portant sur l'œuvre en général.

Les deux textes au programme étaient, dans l'ensemble, bien connus des candidats. En revanche, il serait souhaitable que les références à l'œuvre hors extrait soient beaucoup plus précises. Ainsi dans *Midnight's Children*, des références comme « before the extract », « a few pages before », « just before » ou « later » constituent des repérages insuffisants dans le récit. A l'intérieur même du commentaire, le jury attend également davantage de retours au texte. Le commentaire doit s'articuler sur un réseau d'exemples commentés. Il est en outre capital de citer correctement le texte : un tiers des explications comportait des citations erronées, avec des fautes de grammaire et de prononciation. Il est donc essentiel de citer avec plus de rigueur.

Nous avons parfois été déçues du manque de lexique littéraire propre au commentaire. Les candidats se trouvent démunis au moment de décrire la nature hyperbolique, farcesque, lyrique ou proleptique d'un passage, termes qui figurent pourtant dans leur présentation. Faute de vocabulaire précis, ils formulent alors des remarques vagues, voire psychologisantes : le ton est qualifié de « drôle », d'« énervé ». A propos de la pièce de Shakespeare, un seul candidat mentionne le terme « iambic pentameter ». Il convient de rappeler que les textes

étudiés sont de nature littéraire et doivent faire l'objet de commentaires de nature littéraire eux aussi.

Enfin, l'entretien avec le jury est un exercice qui a été globalement maîtrisé. On déplore cependant la désinvolture de quelques - rares - candidats qui n'ont pas cherché à apporter un éclaircissement sur tel ou tel point de leur exposé malgré l'insistance et le guidage du jury. Par ailleurs, ce dernier regrette que certains, persuadés de ne plus être dans la course, se dévalorisent et abandonnent lors de l'entretien. Le candidat doit impérativement rester concentré jusqu'à la dernière seconde et s'interdire toute remise en question sur ses compétences en cours d'épreuve. La reprise est un élément capital qui permet de revenir sur une explication trop rapide, ambiguë, ou fautive. Il est certes difficile dans un contexte éminemment anxiogène de repenser un raisonnement *in extremis* ou d'envisager une solution autre, mais le jury est très sensible à cette capacité d'autocorrection. Les candidats qui ont réussi à nuancer leur propos *a posteriori* ou à reformuler de manière claire et argumentée un commentaire diffus ont vu leur note bonifiée. L'entretien doit donc être envisagé comme un espace de dialogue et d'ouverture, susceptible de véritablement offrir au candidat une chance de modifier, de corriger ou d'affiner son analyse.